

COMMUNE DE PLOUGASNOU
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 JUIN 2020

L'an deux mille vingt, le 11 juin, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGASNOU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale à 14h00 en session ordinaire sous la présidence de Madame Nathalie BERNARD, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2020

Nombre de membres
en exercice : **22**

Présents : **12**

Votants : **19**

Présents : BERNARD Nathalie, LE RUZ Hervé, JENKINS Catherine, DESMARRES Thierry, RIVIERE Jean-Louis, REGUER Françoise, VOGEL François, LANCIEN Véronique, MERCKELBAGH Patrick, CHARLES Claude, TANGUY Yvon, LE DOARE Martine

Absents : CHOQUER Alain donne pouvoir à RIVIERE Jean Louis, OUDIN Laurence donne pouvoir à LANCIEN Véronique, GOURVIL Nadine donne pouvoir à LE RUZ Hervé, PEYRE Annie, LAMANDA Jean René donne pouvoir à BERNARD Nathalie, CUEFF Nicole donne pouvoir à REGUER Françoise, JEGADEN Chantal, KERDONCUFF François, CHATARD Céline donne pouvoir à LE DOARE Martine, ORSI Jacques donne pouvoir à TANGUY Yvon

Madame Françoise REGUER est élue secrétaire de séance

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019

Le procès-verbal de la séance du 5 décembre 2019 est adopté à l'**UNANIMITE** des membres du conseil municipal.

ADMINISTRATION GENERALE

3. Information sur les décisions prises dans le cadre des délégations accordées au maire par le conseil municipal

Date	Objet	Montant
06/01/2020	Emprunt CMB	1 000 000 €
22/04/2020	Versement de subvention	35 870 €
29/04/2020	Ligne de trésorerie	500 000 €
04/06/2020	Convention SDEF: pose 2 candélabres - parking Saint Samson	7 696,95 €
04/06/2020	Convention SDEF: Déplacement du point n°318 - Rue du Clocher	1 183,47 €

3. Information sur la démission d'un conseiller municipal

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal de la démission de Madame Vanessa LE DRU depuis le 5 mars 2020.

FINANCES

4. Approbation du compte gestion 2019 du budget principal de la commune

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

5. Approbation du compte administratif 2019 du budget principal de la commune

Hors de la présence de Madame le Maire, Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2019 du budget principal de la commune à **15 voix POUR et 4 voix CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** établi comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2019	Chapitre	Libellé	Réalisé 2019
002	Résultat reporté		001	Déficit de la section d'investissement	12 562,39 €
011	Charges à caractère général	3 300,35 €	20	Immobilisations incorporelles	- €
012	Charges de personnel	19 478,64 €	21	Immobilisations corporelles	18 394,09 €
014	Atténuations de produits		23	Immobilisations en cours	- €
65	Autres charges de gestion courant	0,00		Total dépenses d'équipement	18 394,09 €
	Total dépenses de gestion courantes	22 778,99 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	
66	Charges financières	5 300,00 €	13	Subv d'investissement	
67	Charges exceptionnelles	- €	16	Emprunt et dettes assimilés	13 156,46 €
68	Dotation aux amortissements	2 574,00 €		Total dépenses financières	13 156,46 €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	30 652,99 €		Total dépenses réelle investissement	31 550,55 €
023	Virement section investissement	- €	040	Opérations d'ordre entre sections	
042	Opérations ordres transfert entre sections		41	Opérations patrimoniales	
043	Opérations ordre intérieur section		45		
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	- €		Total dépenses d'ordre d'investissement	- €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	30 652,99 €		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	44 112,94 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Réalisé 2019	Chapitre	Libellé	Réalisé 2019
013	Atténuation de charges			001 Solde execution 2018 reporté	
70	Produits des services, du domaine	31 509,37 €	13	Subventions d'investissement	6 490,58 €
71			16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
73	Impôts et taxes		20	Immobilisations incorporelles	
74	Dotations, subventions, participations		21	Immobilisations corporelles	
75	Autres produits de gestion courant	- €	28	Amortissement	2 574,00 €
	Total recettes de gestion courantes	31 509,37 €		Total recettes d'équipement	9 064,58 €
777	Quote part subvention		1068	Dotations, fonds divers et réserves	19 635,51 €
77	Produits exceptionnels			Total recettes financières	19 635,51 €
	Total recettes réelles de fonctionnement	31 509,37 €		Total recettes réelle investissement	28 700,09 €
042	Opérations ordres transfert entre sections		021	Virement de la section de fonctionn	- €
043	Opérations ordre intérieur section		24	Produits des cessions des immobilisations	
002	Excédent de fonctionnement repor	19 635,51 €	040	Opération d'ordre entre sections	
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	19 635,51 €	041	Opération patrimoniales	
	Affectation du résultat au 1068	- 19 635,51 €		Total recettes d'ordre d'investissement	- €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	31 509,37 €		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	28 700,09 €
	Résultat exercice de la section de fonctionn	856,38 €		Résultat de la section d'investissement	- 15 412,85 €
	Résultat global de l'exercice	Réalisé 2019			
		- 14 556,47 €			

8. Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe « Camping »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

9. Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe « Camping »

Hors de la présence de Madame le Maire, Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2019 du budget annexe du camping à **15 voix POUR et 4 voix CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** établi comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES en €uros			DEPENSES en €uros	
Article	Libellé	CA 2019	ARTICLES DENOMINATIONS	CA 2019
"011	Charges à caractère général	73 083,65	CHAPITRE 21 immo corpo	3 251,97
"68	Dotations aux amortissements	6 099,57	CHAPITRE 23 immo en cours	3 800,82
TOTAL OPERATIONS REELLES		73 083,65	Total dépenses d'investissement	7 052,79
"023	Virement à section d'investiss	0,00		
"002	Déficit de fonctionnement reporté			
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		79 183,22		
RECETTES en €uros			RECETTES en €uros	
Article	Libellé	CA 2019	ARTICLES DENOMINATIONS	CA 2019
70	Produits des services du dom	99 003,53	CHAPITRE 28 - amortissement des immos	6 099,57
75	Autres produits de gestion co	258,00	021 - Prélèvement section fonctionnement	
13	Atténuation de charges		001 - excédent investissement reporté	7 794,03
Total gestion des services = 70+73+74+75+		99 261,53	Total recettes d'investissement	13 893,60
778	Produits exceptionnels	0,00		
total opérations réelles		99 261,53	Résultat section d'investissement	6 840,81
"002	Excédent de fonctionnement rep	29171,16		
total recettes de fonctionnement réel+ordre+		128 432,69		
Résultat section de fonctionnement		49 249,47	Résultat de cloture	56 090,28 €

10. Approbation du compte de gestion 2019 du budget annexe « lotissement »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**, approuve le compte de gestion du trésorier pour l'exercice 2019. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

11. Approbation du compte administratif 2019 du budget annexe « lotissement »

Hors de la présence de Madame le Maire, Les membres du conseil municipal approuvent le compte administratif 2019 du budget annexe du lotissement à **15 voix POUR et 4 voix CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** établi comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES			DEPENSES	
Article	Libellé	CA 2019	ARTICLES	CA 2019
"011	charges à caractère général	4 647,34	001 - Déficit investissement reporté	307 210,31
042/71355	Variation stocks terrains aménagés	14 709,94	ch 040	4 647,34
"023	virement à section d'investissement		Total dépenses d'investissement	311 857,65
"002	Déficit de fonctionnement repo	0,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		19 357,28		
RECETTES			RECETTES	
Article	Libellé	CA 2019	ARTICLES	CA 2019
"70	produits des services du doma	14 709,94	ch 040	14 709,94
"713	produits des services	4 647,34	Total recettes d'investissement	14 709,94
"74	Dotations et participations	21 045,00		
" 002	Excédent de fonctionnement repo	236 719,39	Résultat investissement	-297 147,71
total recettes de fonctionnement réel+ordre+		277 121,67		
Résultat fonctionnement		257 764,39	Résultat de cloture	-39 383,32

12. Affectation des résultats 2019 du budget principal de la commune

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à **15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** autorisent les affectations de résultat comme suit :

- Porter au compte 1068 – affectation du résultat du projet de budget 2020 l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2019 pour un montant de 773 566.84 €,
- Porter au compte 001 du projet de budget 2020 le déficit de la section d'investissement pour un montant de 695 044.49 €

13. Affectation des résultats 2019 du budget annexe « port de Terenez »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à **15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** autorisent les affectations de résultat comme suit :

- Porter au compte 1068 – affectation du résultat du projet de budget 2020 l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2019 pour un montant de 856.38 €,
- Porter au compte 001 du projet de budget 2020 le déficit de la section d'investissement pour un montant de 15 412.85 €

14. Affectation des résultats 2019 du budget annexe « Camping »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à **15 voix POUR et 4 ABSTENTIONS (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** autorisent les affectations de résultat comme suit :

- Porter au compte 002 – excédent de fonctionnement reporté du projet de budget 2020 l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2019 pour un montant de 49 249.47 €,
- Porter au compte 001 du projet de budget 2020 l'excédent de la section d'investissement pour un montant de 6 840,81 €

15. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020.

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITE**, décident de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales au même niveau que 2019, pour l'année 2020 soit:

- taxe foncière bâti : 19.45 %
- taxe foncière non bâti : 42.40 %

16. Budget primitif 2020 du budget principal de la commune

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à **15 voix POUR et 4 CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** adoptent le budget primitif 2020 de la commune comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2020
011	Charges à caractère général	1 047 048,64 €
012	Charges de personnel	1 450 800,00 €
014	Atténuations de produits	69 600,00 €
65	Autres charges de gestion courante	296 300,00 €
Total dépenses de gestion courantes		2 863 748,64 €
66	Charges financières	49 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,04 €
68	Dotations aux amortissements	- €
022	Dépenses imprévues	37 500,00 €
Total dépenses réelles de fonctionnement		2 951 248,68 €
023	Virement section investissement	245 365,32
042	Opérations ordres transfert entre section	- €
043	Opérations ordre intérieur section	
Total dépenses d'ordre de fonctionnement		245 365,32 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		3 196 614,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé	BP 2020
013	Atténuation de charges	17 000,00 €
70	Produits des services, du domaines, des	139 400,00 €
73	Impôts et taxes	2 417 300,00 €
74	Dotations, subventions, participations	599 914,00 €
75	Autres produits de gestion courantes	22 000,00 €
Total recettes de gestion courantes		3 195 614,00 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
Total recettes réelles de fonctionnement		3 196 614,00 €
042	Opérations ordres transfert entre section	- €
043	Opérations ordre intérieur section	
Total recettes d'ordre de fonctionnement		- €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		3 196 614,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Restes A Réaliser 2019	Proposé 2020	BP 2020
001	Déficit de la section d'investissement reporté	0,00	695 044,49	695 044,49
20	Immobilisations incorporelles	2 021,74 €	- €	2 021,74 €
204	Subvention d'équipement versé	- €	13 981,00 €	13 981,00 €
21	Immobilisations corporelles	419 722,38 €	257 540,19 €	677 262,57 €
23	Immobilisations en cours	1 957 146,95 €	392 872,93 €	2 350 019,88 €
Total dépenses d'équipement		2 378 891,07 €	664 394,12 €	3 043 285,19 €
10	Dotations, fonds divers et réserves			- €
13	Subventions d'investissement	- €	- €	- €
16	Emprunt et dettes assimilés	924,21 €	211 000,00 €	211 924,21 €
Total dépenses financières		924,21 €	211 000,00 €	211 924,21 €
Total dépenses réelle investissement		2 379 815,28 €	875 394,12 €	3 255 209,40 €
040	Opérations d'ordre entre sections	- €	- €	- €
41	Opérations patrimoniales			- €
45		76 000,00 €		76 000,00 €
Total dépenses d'ordre d'investissement		76 000,00 €	- €	76 000,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 455 815,28 €	1 570 438,61 €	4 026 253,89 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT				
Chapitre	Libellé	Restes A Réaliser 2019	Proposé 2020	BP 2020
13	Subventions d'investissement	526 584,88 €	44 209,00 €	570 793,88 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 578 073,47 €	394 346,84 €	1 972 420,31 €
20	Immobilisations incorporelles			- €
204	Subventions d'investissement		1 000,00 €	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	33 807,54 €	7 300,00 €	41 107,54 €
22	Immobilisations reçues en affectation			- €
23	Immobilisations en cours			- €
24	Cession des immobilisations		120 000,00 €	120 000,00 €
Total recettes d'équipement		2 138 465,89 €	446 855,84 €	2 705 321,73 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	80 781,69 €	984 785,15 €	1 065 566,84 €
1068	Dotations, fonds divers et réserves			- €
Total recettes financières		80 781,69 €	984 785,15 €	1 065 566,84 €
Total recettes réelle investissement		2 219 247,58 €	1 431 640,99 €	3 770 888,57 €
021	Virement de la section de fonctionnement		245 365,32 €	245 365,32 €
002	Excédent de fonctionnement reporté		753 566,82 €	
040	Opération d'ordre entre sections	- €	- €	- €
041	Opération patrimoniales			- €
045		10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Total recettes d'ordre d'investissement		10 000,00 €	998 932,14 €	255 365,32 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		2 229 247,58 €	2 430 573,13 €	4 026 253,89 €

17. Budget primitif 2020 du budget annexe « port de Terenez »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à **15 voix POUR et 4 CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI)** adoptent le budget primitif 2020 du port de Terenez comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			SECTION D'INVESTISSEMENT		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Proposé 2020	Chapitre	Libellé	Proposé 2020
002	Résultat reporté		001	Déficit de la section d'investissem	15 412,85 €
011	Charges à caractère général	3 780,00 €	20	Immobilisations incorporelles	- €
012	Charges de personnel	5 530,00 €	21	Immobilisations corporelles	14 187,34 €
014	Atténuations de produits		23	Immobilisatons en cours	- €
65	Autres charges de gestion courant	133,11		Total dépenses d'équipement	14 187,34 €
	Total dépenses de gestion courantes	9 443,11 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	
66	Charges financières	5 500,00 €	13	Subv d'investissement	930,00 €
67	Charges exceptionnelles	100,00 €	16	Emprunt et dettes assimilés	13 250,00 €
68	Dotation aux amortissements	5 220,00 €		Total dépenses financières	14 180,00 €
022	Dépenses imprévues	- €		Total dépenses réelle investissement	28 367,34 €
	Total dépenses réelles de fonctionnement	20 263,11 €	040	Opérations d'ordre entre sections	
023	Virement section investissement	25 663,64 €	41	Opérations patrimoniales	
042	Opérations ordres transfert entre sections		45		
043	Opérations ordre intérieur section			Total dépenses d'ordre d'investissement	- €
	Total dépenses d'ordre de fonctionnement	25 663,64 €		TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	43 780,19 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	45 926,75 €			
RECETTES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé	Proposé 2020	Chapitre	Libellé	Proposé 2020
013	Atténuation de charges			001 Solde execution 2018 reporté	
70	Produits des services, du domaine	31 048,11 €	13	Subventions d'investissement	
71			16	Emprunts et dettes assimilés	0,00
73	Impôts et taxes		20	Immobilisations incorporelles	
74	Dotations, subventions, participations		21	Immobilisations corporelles	
75	Autres produits de gestion courant	- €	28	Amortissement	5 220,00 €
	Total recettes de gestion courantes	31 048,11 €		Total recettes d'équipement	5 220,00 €
777	Quote part subvention	930,00 €	1068	Dotations, fonds divers et réserves	856,38 €
77	Produits exceptionnels	13 948,64		Total recettes financières	856,38 €
	Total recettes réelles de fonctionnement	45 926,75 €		Total recettes réelle investissement	6 076,38 €
042	Opérations ordres transfert entre sections		021	Virement de la section de fonctionne	25 663,64 €
043	Opérations ordre intérieur section		24	Produits des cessions des immobili	12 040,17 €
002	Excédent de fonctionnement repor	- €	040	Opération d'ordre entre sections	
	Total recettes d'ordre de fonctionnement	- €	041	Opération patrimoniales	
	Affectation du résultat au 1068			Total recettes d'ordre d'investissement	37 703,81 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	45 926,75 €		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	43 780,19 €

18. Budget primitif 2020 du budget annexe « Camping »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à 15 voix POUR et 4 CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI) adoptent le budget primitif 2020 du camping comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES en €uros			DEPENSES en €uros	
Article	Libellé	BP 2020	ARTICLES DENOMINATIONS	BP 2020
"011	Charges à caractère général	96 850,00		
"65	Autres charges de gestion courante	500,00	CHAPITRE 21 immo corpo	18 590,81
"67	Charges exceptionnelles	400,00	CHAPITRE 23 immo en cours	12 000,00
"68	Dotations aux amortissements	6 350,00	Total dépenses d'investissement	30 590,81
TOTAL OPERATIONS REELLES		96 850,00		
"023	Virement à section d'investissement	17 400,00	RECETTES en €uros	
"002	Déficit de fonctionnement reporté		ARTICLES DENOMINATIONS	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (réel+ordr		129 300,00		BP 2020
RECETTES en €uros			CHAPITRE 28 - amortissement des immos	
Article	Libellé	BP 2020	021 - Prélèvement section fonctionnement	17 400,00
70	Produits des services du domaine et ve	80 050,53	001 - excédent investissement reporté	6 840,81
75	Autres produits de gestion courante	0,00	Total recettes d'investissement	30 590,81
13 Atténuation de charges				
Total gestion des services = 70+73+74+75+013 réel		80 050,53		
778	Produits exceptionnels	0,00		
total opérations réelles		80 050,53		
"002	Excédent de fonctionnement reporté	49249,47		
total recettes de fonctionnement réel+ordre+002		129 300,00		

19. Budget primitif 2020 du budget annexe « Lotissement »

Les membres du conseil municipal après en avoir délibéré à 15 voix POUR et 4 CONTRE (TANGUY, LE DOARE, CHATARD, ORSI) adoptent le budget primitif 2020 du lotissement comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES			DEPENSES	
Article	Libellé	BP 2020	ARTICLES	BP 2020
"011	charges à caractère général	5 000,00	001 - Déficit investissement reporté	297 147,71
042/71355	Variation stocks terrains aménagés	302 147,71	ch 040	5 000,00
"023	virement à section d'investisse	0,00	Total dépenses d'investissement	302 147,71
"002	Déficit de fonctionnement repo	0,00		
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		307 147,71	RECETTES	
RECETTES			ARTICLES	
Article	Libellé	BP 2020	ch 040	302 147,71
"70	produits des services du doma	44 383,32	Total recettes d'investissement	302 147,71
"713	produits des services	5 000,00		
"74	Dotations et participations	0,00		
" 002	Excédent de fonctionnement repo	257 764,39		
total recettes de fonctionnement réel+ordre		307 147,71		

20. Budget annexe port : Régularisation de la refacturation des frais de personnel de 2019 du budget principal au budget annexe du port de Terenez

La compétence communale de gestion du Port de Terenez est assurée par un budget annexe. Les dépenses de personnel sont portées par le budget principal, une refacturation du budget principal au budget annexe est assurée pour prendre en compte les coûts de l'agent de port et de l'agent qui assure la gestion administrative du port. En 2019, les frais refacturés se portent à 19 478,64 € contre 7 588 € en 2018. Il s'avère que le montant refacturé n'est pas conforme aux dispositions prévues dans la délibération n°14 du 6 décembre 2012 pour la mise à disposition de moyens par la commune au service du port de Terenez qui prévoit une refacturation à hauteur de 10 % du temps de travail de chacun des agents, cet écart représente un montant de 13 948,64 €,

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITE** :

- Autorisent la régularisation du montant de refacturation trop perçu au budget principal en 2019 vers le budget annexe du port pour un montant 13 948,64 €
- Disent que le crédits sont inscrits au budget communal 2020 au chapitre 011

21. Budget annexe port : Reprise du canot Kalinka par le budget général de la commune

La commune a reçu en don le canot du palangrier KALINKA échoué au cimetière de bateau dans le fond de l'anse du Diben.

En 2017, le canot "KALINKA" a fait l'objet d'une restauration complète, il s'avère inutilisé car inadapté à l'usage et aux besoins des tâches du service du port de Terenez

Ce canot présente toutefois un intérêt patrimonial maritime eu égard à l'attrait que représente l'épave du KALINKA et au vestige d'une période importante dans l'histoire du Port du Diben, qu'il constitue,

Aussi, compte de tenu de la situation financière du budget du port de Terenez et du souhait de valoriser le patrimoine maritime dont le canot "KALINKA" est le témoin, il paraît opportun de procéder au transfert de ce bateau vers le budget principal.

La commune pourra ainsi aux travers de la mise à disposition d'association ou d'animations touristiques ou culturelles mettre en valeur cet élément de son patrimoine maritime.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITE**, autorisent la reprise du canot "KALINKA" par le budget principal de la commune pour un montant de 12 040,17 € correspondant au coût de restauration complète.

22. Budget principal : Admission en non-valeur

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITE**, autorisent l'admission en non-valeur des recettes énumérées ci-dessous pour un montant total de 5 908,14 €, correspondant à la liste des produits irrécouvrables dressée par le comptable public comme suit :

<i>Exercice</i>	<i>Référence titre</i>	<i>Montant en €</i>
2012	4	130.00
2013	5	90.00
2014	1091	46.00
2016	1690	250.00
2017	632	592.14
2017	792	600.00
2017	963	600.00
2017	1122	600.00
2017	1153	600.00
2017	1201	600.00
2017	1477	600.00
2017	1513	600.00
2018	138	600.00

RESSOURCES HUMAINES

22. Versement d'une prime exceptionnelle dans la fonction publique territoriale aux personnels ayant été soumis à des sujétions exceptionnelles dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 pour assurer la continuité des services publics.

Les employeurs territoriaux peuvent verser une prime exceptionnelle à ceux de leurs agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire.

Sont considérés comme particulièrement mobilisés les personnels pour lesquels l'exercice des fonctions a, en raison des sujétions exceptionnelles auxquelles ils ont été soumis pour assurer la continuité du fonctionnement des services, conduit à un surcroît significatif de travail, en présentiel ou en télétravail ou assimilé.

Le montant de la prime exceptionnelle est plafonné à 1 000 euros exonérés d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.

Les modalités d'attribution de la prime exceptionnelle sont définies par délibération du conseil municipal dans la limite du plafond.

Les bénéficiaires de la prime, le montant alloué et les modalités de versements sont déterminés par l'autorité territoriale par arrêté individuel selon les modalités définies par la présente délibération.

Certains agents tels que les agents du service de restauration scolaire mis à disposition de la résidence autonomie, les ATSEMS mobilisées pour la garde des enfants du personnel soignant sur le temps périscolaire et le policier municipal pour les opérations de surveillance ont été sollicités durant la période de confinement pour assurer la continuité des services publics.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITE**, autorisent le versement d'une prime exceptionnelle selon les modalités suivantes :

- Pour les agents communaux mis à disposition auprès de la résidence autonomie :
 - o Versement sur la base de 80 % montant de la prime, proratisé au nombre de jours de présence sur le nombre de jours de confinement des résidents.
- Pour le policier municipal :
 - o Versement de 60 % du montant de la prime
- Pour les ATSEMS participants au service de garde des enfants du personnel soignant :
 - o Versement sur la base de 60 % du montant de la prime, proratisé au nombre de jours de travail sur le nombre de jours d'ouverture de l'accueil des enfants pendant la période de confinement.
- La prime exceptionnelle sera versée en une seule fois en 2020

VIE ECONOMIQUE

23. Dispositif de soutien aux commerces locaux – Chèques cadeaux locaux

Après avoir été impacté par les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement, les commerces du centre bourg ont subi la période de confinement.

Pour permettre d'apporter un soutien rapide à leur activité, un groupe de travail s'est constitué pour étudier différentes possibilités de dynamisation des ventes.

Le dispositif proposé prévoit la mise en place d'une carte de fidélité qui sera distribué aux habitants de la commune dans le prochain bulletin municipal (une carte par foyer)

Cette carte, qui comportera 10 cases, sera tamponnée pour tout achat de 10 € minimum dans 10 commerces différents de la commune.

Sur présentation de la carte entièrement tamponnée à l'accueil de la mairie, son détenteur se verra remettre une chèque cadeau de 15 € utilisable dans les commerces de la commune.

Pour ce faire la commune s'appuiera sur la CCI métropolitaine Bretagne ouest qui propose des chèques cadeaux "locaux" pour contribuer au maintien et au développement des commerces de proximité et plus particulièrement sur l'opération : chèques cadeaux 100 % Haut Finistère sur le territoire de Morlaix

Les crédits pour cette action sont inscrits au compte 022 - Dépenses imprévues au BP 2020.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'UNANIMITE** :

- Adoptent le dispositif tel que présenté ci-dessus

- Autorisent Madame le Maire à effectuer les démarches auprès de CCI métropolitaine Bretagne ouest pour l'acquisition des chèques cadeaux « locaux »
- Autorisent Madame le Maire à effectuer toutes les démarches qui permettront la mise en œuvre de ce dispositif

24. Annulation des loyers des bâtiments communaux pendant la durée de la crise sanitaire.

Les petites entreprises sont ou vont être fortement impactées par l'épidémie du COVID-19 et il appartient à la commune d'apporter sa contribution au soutien du tissu économique local. Il peut s'agir en particulier des indépendants, auto-entrepreneurs et micro-entreprises même récemment créés dont certaines activités sont hébergées dans des locaux communaux.

Compte tenu de la fragilisation de leur situation, Madame le maire propose de soutenir financièrement ces entreprises par l'annulation des loyers pour les petites entreprises et les associations hébergées dans les bâtiments de la commune pendant la durée de la crise sanitaire.

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à **l'UNANIMITE**, autorisent l'annulation des loyers dues par les entreprises, indépendants, auto-entrepreneurs, micro-entreprises et associations durant la période de fermeture liée au confinement soit pour les mois d'avril et de mai 2020.

25. Informations diverses

Madame le Maire présente quelques informations sur les animations de l'été et de la rentrée :

- Les manifestations liées à la passation du drapeau des villes médaillées de la résistance sont confirmées sur la période du 11 au 13 septembre 2020
- Le festival place aux mômes se déroulera à compter du 23 Juillet et durant le mois d'août sous une forme allégée.
- Les mardis de plougasnou se dérouleront uniquement en Août
- Le marché de Primel se tiendra avec une formule réduite
- Le feu d'artifice initialement prévu le 13 juillet est reporté au mois de septembre.
- Le festival pile d'assiette est maintenu sous une forme itinérante
- La fête de la musique se tiendra elle aussi dans une configuration allégée

L'organisation des manifestations évoluera en fonction des mesures sanitaires en vigueur après le 10 juillet.

Madame le Maire remercie les membres du conseil municipal.

La séance est clôturée à 17h20.